

90 Doran Hughes, de Saint-Joseph de la Beauce.

100 Simpson Eudore, de Lévis.

110 Bégin Hector, de Saint-Romuald.

120 Laurin Jos, de Lorette.

130 Healey Alf., Graniteville, Vermont, E. U.

Ont obtenu leur diplôme avec grande distinction :

MM. Brunelle Fred, Pierre Armand, Légaré Georges, Simard Philéas, Fortin Raoul, Simpson Eudore.

Ont obtenu leur diplôme avec distinction :

MM. Laurin Jos., Kromstrom Emile, Doran Hughes.

Ont obtenu un diplôme :

MM. 10 Pelletier Barthélemy.

20 Bégin Hector.

30 Healey Alfred.

40 Galley Aurèle.

Tous les élèves ont reçu le diplôme de sténographie anglaise et française.

Concessions pour les messes de Requiem

Le décret du 19 mai 1896, *Aucto*, concède deux précieuses faveurs :

1o De dire, toujours dans les oratoires funéraires, *avec l'approbation de l'Ordinaire*, la messe de *Requiem*, à l'exception des fêtes de 1^{ère} et de 2^{me} classe, des dimanches et fêtes de précepte, de fêtes, vigiles et octaves privilégiées.

2o Aux messes des funérailles, *corpore præsente*, ou même *jam sepulto*, on peut célébrer des messes basses de *Requiem* tous les jours ; elles ne sont interdites que les jours de fête de première classe et les fêtes de précepte.

Chronique Religieuse

Les paroissiens de Saint-Sauveur de Québec ont été témoins, le 22 avril dernier, d'une cérémonie bien touchante et de nature à produire de salutaires impressions dans leurs âmes. C'était une ordination sacerdotale.